

# Saint-Laurent d'Aigouze

Course pédestre

# Ôtour

1<sup>ère</sup> édition

de la Carbonnière



**DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015**

Départ 10h des arènes

Individuel 14,2 km - Relais 6,3 km / 7,9 km

Tarifs : 8 € ind / 10 € relais

Rens. 04 66 88 12 77 / [ville-saint-laurent-daigouze.fr](http://ville-saint-laurent-daigouze.fr)

# REGLEMENT DE COURSE Ô Tour de la Carbonnière



## LA COURSE

Départ des arènes à 10h précises, arrivée aux arènes après une boucle autour de la Tour Carbonnière (RD46.) Limitée à 500 dossards.

## INSCRIPTIONS

Prix : 8€ individuel et 10€ en relais de 2 personnes. Tout engagement est ferme et définitif et ne fera l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit. Inscriptions par courrier postal ou par internet [www.tempscourse.com](http://www.tempscourse.com) ou sur place Mairie Service communication rue Henry Méry 30220 Saint Laurent d'Aigouze. Inscriptions possibles sur place le jour même **avant 9h15.**

Aucun transfert de dossard n'est autorisé. Course ouverte à tous les hommes et toutes les femmes licenciés ou non FFA à partir de la catégorie cadet. Pour les mineurs une autorisation parentale est demandée. L'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions si leur nombre met en péril la sécurité de l'épreuve.

## CATEGORIES

L'épreuve est ouverte aux catégories cadets, juniors, séniors, vétérans hommes et femmes licenciés ou non.

## RETRAIT DES DOSSARDS

Remise des dossards le dimanche 15 novembre 2015 de 8h à 9h30 au complexe sportif Bd Alexandra David Neel à Saint-Laurent-d'Aigouze.

## CERTIFICAT MEDICAL / LICENCE

La loi N°99-223, relative à la protection de la santé des sportifs à la lutte contre le dopage a été votée à l'assemblée nationale le 23 mars 1999. Ces dispositions obligent l'ensemble des coureurs français et étrangers à fournir la preuve de leur aptitude à la pratique de la course à pieds en compétition, aptitude justifiée par un certificat médical délivré par un médecin suite à un examen médical.

## LICENCIES FFA

Les licenciés FFA 2015/2016 et 2016 devront joindre à l'inscription la photocopie de leur licence sportive mentionnant la délivrance d'un certificat médical.



## NON LICENCIES FFA

Les non licenciés devront fournir un certificat médical de moins d'un an à la date de la course mentionnant l'absence de contre-indication à la course à pied en compétition.

## ASSURANCE

La commune de Saint-Laurent d'Aigouze est couverte par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses sur route. Individuelle accident : les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## SECURITE

La sécurité sur le parcours est assurée par une équipe de bénévoles. L'assistance médicale sera assurée par l'UNASS 30. Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

## DROIT D'IMAGE / CNIL

Les participants autorisent expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droits tels que les partenaires et média, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et les livres.

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information concernant notre fichier.

## RAVITAILLEMENT, CHRONOMETRAGE ET SERVICES

Le chronométrage est effectué par la société TEMPS COURSE à Montpellier. Traçage tous les kms. Parking fléché, sanitaire, vestiaire et douches au complexe sportif . 3 ravitaillements vous seront proposés tout le long du parcours.

## CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX

Un cadeau de bienvenue sera remis à chaque participant.

Un classement général par catégories sera effectué à l'issue de la course.

La remise des prix se déroulera le dimanche 15 novembre à l'issue de la course au complexe sportif.



